

facturiers de Toronto, Brantford et Hamilton allaient être ruinés; même ils avaient déjà fermé leurs portes. Mais voilà que nos honorables amis on fait volte-face: ils trouvent maintenant que ces manufacturiers, dont ils déploraient tant les malheurs, sont traités avec beaucoup trop de faveur. J'ignore la raison de ce revirement. La grande majorité des honorables membres reconnaissent aujourd'hui, il me semble, que le succès des manufacturiers dépend en très grande partie de la prospérité des provinces des prairies. Pourquoi tant parler alors quand il s'agit de réduire légèrement les frais de transport sur les machines agricoles? Tout le monde,—manufacturiers et autres,—bénéficiera de cette diminution. Tous apparemment se rendent compte que la grande question devant le pays aujourd'hui est l'opportunité d'un abaissement des tarifs de transport; si ces tarifs ne sont pas mis à la portée des producteurs de l'Ouest le Canada ne verra pas de si tôt un retour de la prospérité. Je suis bien aise d'apprendre qu'on va peut-être baisser les taux de transport des instruments aratoires dans l'Ouest, mais j'attends volontiers que le Gouvernement juge à propos d'énoncer ses intentions à ce sujet. Je ne vois pas bien ce qu'on gagne à répéter cette question toute l'après-midi. Expédions la besogne.

Le très hon. MACKENZIE KING: Pour répondre à la dernière observation de mon honorable ami (sir Henry Drayton), c'est-à-dire son désir de savoir s'il est convenu entre le Gouvernement et les fabricants de machines que les tarifs du Nid-du-Corbeau vont être mis en vigueur, je puis dire qu'il n'y a rien de convenu en ce sens. Tout ce qui est entendu entre le ministère et les manufacturiers d'instruments figure aux documents déjà déposés en Chambre.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Voilà tout ce que je voulais savoir.

Le très hon. MACKENZIE KING: Le point que je voulais faire ressortir tantôt, c'est que le Parlement a toute la compétence voulue pour trancher cette question des tarifs de transport et qu'il a jusqu'à la fin de la session pour s'en occuper. Si mon honorable ami me demande s'il existe une entente au sujet des tarifs de transport je lui réponds qu'il n'y a pas d'entente. Mais la question importante, comme l'a si bien dit l'honorable représentant qui vient de reprendre son siège (M. Forke), est celle-ci: Quelles seront les conséquences du budget chez les industries qu'il vise; quel bénéfice le pays vait-il en tirer? J'ai en main une lettre que je trouve bien à propos ici. Elle vient du chef du service des ventes de la John Deere

[M. Forke.]

Manufacturing Co., Limited, et a été adressée à tous les agents de cette compagnie. La voici:

WELLAND, ONT., 14 mai 1924.

Monsieur,

Changeant des prix conséquent au budget du 11 avril.

Nous pouvons maintenant faire participer les marchands aux bénéfices qui résultent du nouveau budget, ainsi que vous verrez par la liste de nouveaux prix qui accompagne cette lettre. Cette nouvelle situation dans le domaine des prix est de nature à nous enthousiasmer, car nous pouvons maintenant faire bénéficier l'acheteur de la baisse qu'il escomptait. A présent, la responsabilité incombe à celui qui emploie les instruments: il ne doit plus différer l'achat de toutes les machines agricoles qui lui sont nécessaires; ainsi pourra-t-il produire à meilleur compte, tout en faisant renaître l'activité chez les manufacturiers, ce qui aura pour résultat inévitable de relever la consommation des produits de ferme.

Nous comptons que tous ceux qui vendent les machines John Deere ne laisseront pas de stimuler ce commerce; à présent la voie vous est ouverte.

Bien à vous,

JOHN DEERE MANUFACTURING Co., LTD.,
JNO. W. KOTTMER,
Chef du service des ventes.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Donnez-vous les prix?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je n'ai pas la liste.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Il serait très intéressant de l'avoir.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je pourrais certainement me la procurer pour mon honorable collègue. Ce que je voulais faire remarquer, c'est que les manufacturiers n'ont pas cru devoir attendre la décision du Parlement relativement aux taux de transport, pour diminuer leurs prix. Ils indiquent qu'ils sont déjà prêts à le faire, grâce à la diminution des droits de douane qui est projetée.

Le très hon. M. MEIGHEN: La diminution des droits de douane! Dans la circonstance, voilà qui n'est pas mal.

Le très hon. MACKENZIE KING: Des droits de douane et de la taxe sur les ventes.

Le très hon. M. MEIGHEN: C'est une cruelle rebuffade qu'a lancée le premier ministre à l'honorable député de Brandon (M. Forke). Je l'ai regrettée, tout en sachant qu'il ne la prendrait pas dans ce sens-là.

M. FORKE: Ne vous occupez donc pas de cela.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je savais qu'il ne la prendrait pas dans ce sens. Il y a une heure qu'il attendait en vain une réponse